



Délégation Générale à la Communication

SERVICE DE PRESSE

**LE PROLONGEMENT DE LA LIGNE 13
SAINT - DENIS - BASILIQUE - SAINT - DENIS - UNIVERSITE**

Long de 1,3 km, le prolongement de la ligne 13 jusqu'au terminus Saint - Denis - Université accompagne le développement de la ville de Saint - Denis. Orientée vers la bibliothèque de l'université, la nouvelle station est conçue comme un **véritable pôle d'échanges** entre les différents modes de transport : métro, bus, vélo et voitures - un parc de stationnement régional de 300 places est prévu d'ici fin 1999.

Dans la station sont regroupées l'information et la vente pour les réseaux Métro et Bus, deux commerces. La station est largement ouverte sur le boulevard de Stalingrad et la rue Guynemer. Concernant les quais de la gare routière, un ensemble de mâts porteurs de structures textiles, protègent des intempéries les voyageurs.

La décoration a été particulièrement soignée : larges baies vitrées, charpente de toit apparente en bois, sols en granit breton, carrelage blanc et faux plafonds bois. Deux ascenseurs sont à la disposition des personnes à mobilité réduite.

Le nouveau terminal Bus est intégré à la station, offrant des correspondances directes entre le métro, sept lignes d'autobus et une ligne de cars. Les espaces d'attente et de circulation ont été entièrement couverts.

Le trafic attendu est de l'ordre de 14 000 voyageurs par jour (soit 6,6 millions de voyages par an). Etudiants et riverains bénéficient d'une liaison directe avec le centre de Paris et grâce aux bus, avec les quartiers et les communes environnantes. Le gain de temps annuel pour les voyageurs est estimé à environ un million d'heures.

Placée au centre d'un nouveau quartier, la station « Saint - Denis - Université » favorisera son développement : extension de l'Université Paris VIII, création d'activités, de commerces et de logements pour étudiants.

Le coût du prolongement est de 525 M.F. La part des financeurs est respectivement la suivante : Etat 10 %, Région Ile de France 70 %, RATP 20 % sur prêt bonifié de la Région.